

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Montérégie, tenue le 26 avril 2021 à 15h30 en vidéoconférence TEAMS.

PRÉSENCES

Représentant personnel enseignant :	M. Stéphane Amaté et M. Roch Desjardins
Représentante personnel professionnel :	Mme Isabelle Lemire
Représentante personnel de soutien :	Mme Geneviève Piché
Représentante de parents :	Mme Annie Oligny-Hébert
Représentants d'élèves :	M. Denis Cloutier
Représentantes d'entreprise :	Mme Isabelle Ferland, présidente
Représentante de groupes sociaux	Mme Geneviève Blain
Directrice :	Mme Sylvie Dupuis
Représentant(e) du public :	Aucun(e)
Absentes :	Mme Kaissy Charbonneau, rep. d'entreprise Mme Anne-Sophie Thémélis

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue;
 - 1.1. Présentation des nouveaux membres;
2. Présence et quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions du public;
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 février; (p. j.)
6. Suivi au procès-verbal du 8 février;
7. Rapports de reddition de comptes;
 - 7.1. De la présidente;
 - 7.2. De la directrice;
 - 7.2.1. Offre de service – Automne 2021 – État des demandes;
 - 7.2.2. Calendrier scolaire 2021-2022;
 - 7.2.3. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
8. Travaux du Conseil;
 - 8.1. Dons et contributions - résultats provisoires;
 - 8.2. Critères de sélection d'une direction d'établissement;
 - 8.3. Frais scolaires;
 - 8.4. Activités étudiantes et campagnes de financement;
9. Parole aux représentants;
 - 9.1. Représentants des membres du personnel enseignant;
 - 9.2. Représentante des membres du personnel de soutien technique et administratif;
 - 9.3. Représentante des membres du personnel professionnel;
 - 9.4. Représentante des parents;
 - 9.5. Représentante des élèves;
 - 9.6. Représentantes d'entreprise;
 - 9.7. Représentante de groupes sociaux;
10. Levée de l'assemblée.

1. Mot de bienvenue;

La vidéoconférence débute et Madame Ferland souhaite la bienvenue à tous.

2. Présence et quorum;

Le quorum est constaté.

22-CE-2020-2021

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Stéphane Amaté et secondé par Roch Desjardins que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4. Période de questions du public;

Il n'y a aucune personne du public, donc aucune question.

23-CE-2020-2021

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 février; (p. j.)

Chacun ayant pris connaissance du procès-verbal, il est proposé par Denis Cloutier et secondé par Roch Desjardins que le procès-verbal soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

6. Suivi au procès-verbal du 7 décembre;

Au point 8.2.3. Médaille du Lieutenant-gouverneur : Madame Dupuis mentionne que la réponse pour la candidature de Florence Miville n'a pas encore été reçue.

Au point 8.2.6. Semaine de la persévérance : Étant donné la tempête de neige attendue le jour où devaient avoir lieu les activités, celles-ci ont été déplacées au lendemain, et la conférence a dû être annulée.

Au point 10.5. Paroles au représentants d'élèves, Madame Dupuis fait suite aux nouvelles du food truck : Elle explique qu'il a finalement été décidé de revamper le véhicule que l'on possède déjà, ceux disponibles sur le marché n'ayant pas le bon équipement ou n'étant pas adéquats. Notre food truck est donc présentement au garage pour réparation mécanique. Nous sommes à faire des demandes de soumissions pour la ventilation, le gaz et l'électricité. Les coûts sont malheureusement beaucoup plus élevés en raison de la pandémie. Le montant de la bourse ne couvrira donc pas tous les frais, mais on réussira sans problème à utiliser tout le montant et à justifier les dépenses pour la reddition de compte à l'organisme donateur pour le 30 juin.

D'ici cette date, le food truck sera prêt à recevoir le nouvel équipement. Madame Dupuis souligne que si le « wrap » n'est pas prêt pour le 30 juin, une plus grande quantité d'équipement sera alors achetée pour utiliser le montant de la bourse au complet.

Le wrap du véhicule sera alors financé avec l'argent des levées de fonds l'an prochain.

7. Rapport de reddition de compte;

7.1. De la présidente;

La présidente n'a pas de reddition à faire.

7.2. De la directrice;

Madame Dupuis aborde sa reddition de comptes en annonçant qu'elle quitte son poste de directrice, ayant obtenu un poste dans une nouvelle organisation. Bien que triste de quitter ses collègues et notre belle école, elle se dit confiante pour la suite des choses à l'ÉHM grâce à une équipe/école solide. Elle se dit également très heureuse des différents projets qu'elle a été en mesure de mettre en place. Elle ajoute que ce sera un plaisir pour elle de voir évoluer ces projets à distance.

Sylvie Dupuis ajoute que l'entente mutuelle d'entraide en cas de situation d'urgence conclue avec le Marché public a été signée par le Conseil de ville de Longueuil. Elle présente aux membres la résolution du Conseil adoptée le 23 mars dernier.

7.2.1. Offre de service – Automne 2021 – État des demandes;

Madame Dupuis présente le tableau de l'état des demandes suite l'offre de service pour l'automne 2021.

Boucherie : EPSV, 7 élèves sur la liste d'attente, plus une nouvelle demande.

Boucherie en ATE+ débutant le 15 septembre : 2 inscriptions à ce jour.

Boulangerie : EPSV, 6 déjà sur la liste d'attente plus 4 pour le 30 août.

Cuisine : 1 groupe de jour confirmé débutant le 30 août, un groupe de soir prévu le 30 août : pour l'instant 9 élèves sur la liste d'attente.

Cuisine du marché et pâtisserie contemporaine : 4 élèves sur la liste d'attente plus 2 nouvelles demandes, Début 15 novembre si le nombre d'élèves est suffisant.

Lancement d'une entreprise : 13 inscriptions à ce jour, début 13 septembre.

Pâtisserie : un groupe de jour confirmé le 30 août et un de soir le 30 août en ATE.

Possibilité d'un deuxième groupe de jour en février.

Service de la restauration : EPSV, 7 élèves sur la liste d'attente, plus 2 admissions conditionnelles pour le 30 août.

Sommellerie : 1 seule inscription et une nouvelle demande : la date de début sera probablement repoussée.

Madame Dupuis rappelle qu'il y aura également une offre de microprogramme en cuisine qui n'est pas incluse dans l'offre de service du SRAFP, étant financé par le PARAF (Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation). Le programme ne fait d'ailleurs pas partie de nos effectifs.

Madame Dupuis tient à souligner l'excellent travail des enseignants Stéphane Amaté et Anie St-Pierre, et de la conseillère pédagogique Karine Marchand qui ont mis sur pied ce programme dans un très court laps de temps. Le calendrier reste à finaliser.

Le programme comprend 465 heures de cours plus les stages et les élèves inscrits recevront 500 \$ par semaine pour leur subsistance.

7.2.2. Calendrier scolaire 2020-2021;

Madame Dupuis présente le calendrier scolaire 2021-2022, en spécifiant qu'un effort a été fait pour que tous les départements aient leurs journées pédagogiques ensemble. Cette organisation de calendrier facilite l'interaction entre départements et permet par le fait même un plus grand partage d'expérience et de connaissances.

7.2.3. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;

Sylvie Dupuis mentionne qu'un sondage a été fait auprès des élèves afin de relever les zones de vulnérabilité au sein de l'ÉHM. Il ressort de ce sondage que l'intimidation et la violence ne sont pas des problèmes réellement vécus dans l'école. Les zones de vulnérabilité relevées se retrouvent plutôt lors de certaines interactions en classe où du dénigrement ou du sarcasme ont pu être vécus à l'occasion.

À la lumière des résultats de ce sondage, le comité d'accompagnement des élèves travaille maintenant sur la mise en place de mesures favorisant la communication positive et la bienveillance, afin de prévenir ces situations dans le futur.

8. Travaux du Conseil;

8.1. Dons et contributions - résultats provisoires;

Madame Dupuis mentionne que ce point est laissé à l'ordre du jour dans le cas où des dons et contributions reçus juste avant la tenue d'une séance du CE aient à être approuvés par les membres. Ce n'est pas le cas pour cette séance-ci. Aucun don ou contribution n'ont été reçus depuis la dernière séance, requérant l'approbation des membres du CE.

8.2. Critères de sélection d'une direction d'établissement;

Madame Dupuis présente le document de Profil de compétences de gestionnaires d'établissement que tous ont en main, expliquant les changements apportés cette année dans la présentation. Comme décrit dans le document, « le CSSMV a revisité son modèle de gestion, se basant sur les récentes connaissances issues de la recherche ». Ainsi, 17 compétences clés rattachées à l'un des quatre domaines de gestion sont présentées aux membres du Conseil d'établissement. Ces derniers sont invités à « identifier les trois compétences clés à prioriser chez la direction en considérant les besoins spécifiques de l'établissement et de la clientèle qu'il dessert. »

24-CE-2020-2021

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 110.1 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoient que le Conseil d'établissement doit être consulté sur les critères de sélection de la direction du centre;

CONSIDÉRANT la présentation des compétences clés du profil de compétences des gestionnaires d'établissement au Conseil d'établissement le 26 avril (ci-jointes à la présente résolution à l'annexe 1);

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du centre tels que précisés au projet éducatif.

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Ferland et appuyé par Geneviève Blain en date du 26 avril 2021 de prioriser les trois compétences clés suivantes à titre de critères de sélection de la direction de l'École hôtelière de la Montérégie :

N° 3 Gestion de proximité : Établit un dialogue bienveillant avec les élèves, les parents, le personnel, les collègues, les partenaires et les prestataires de services en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre des décisions les concernant;

N° 8 Gestion collaborative et transversale : Développe le leadership, l'initiative, la responsabilisation et l'autonomie chez les membres du personnel;

N° 17 Gestion responsable, efficiente et durable : Veille à ce que l'environnement soit sécuritaire et stimulant et réponde aux besoins des élèves.

Adopté à l'unanimité

8.3. Frais scolaires;

Madame Dupuis explique les différents documents de frais scolaires pour l'année 2021-2022. Elle mentionne qu'il manque les frais pour Lancement d'entreprise qui viennent d'être finalisés, mais dont le document n'est pas encore disponible.

25-CE-2020-2021

Ces frais se détaillent ainsi :

Ateliers pratiques	20 \$
Activités pédagogiques et visites d'entreprise	110 \$
Total	130 \$

Madame Dupuis explique que tel qu'exigé par la loi, certains frais chargés aux élèves de 18 ans et plus sont disponibles gratuitement pour les 18 ans et moins. Le gant de maille en boucherie en est un exemple. Elle mentionne également que certains articles de la liste peuvent être achetés à l'économat ou ailleurs.

Pour les uniformes, on cherche un fournisseur plus près de l'ÉHM, étant donné les restrictions pour l'essayage dues à la pandémie et les coûts élevés chargés par Town & Country pour la livraison des uniformes. Si on trouve un fournisseur avec des prix plus compétitifs, les frais seront modifiés sur les documents et l'information se retrouvera dans la reddition de compte.

Il est proposé par Stéphane Amaté et secondé par Roch Desjardins que les frais scolaires pour l'année 2021-2022 soient approuvés tels que présentés.

Approuvé à l'unanimité.

8.4. Activités étudiantes et campagnes de financement;

Il est mentionné qu'en raison de la pandémie, aucune sortie étudiante n'a été soumise depuis novembre dernier.

Madame Dupuis présente le document de levée de fonds que tous ont en main.

Pour la levée de fonds en pâtisserie, Roch Desjardins confirme que le chocolat a été gracieusement offert par la compagnie Cacao Barry.

Stéphane Amaté précise qu'une partie des fonds amassés par la levée de fonds du 23 mars servira à acheter des copies du grand Larousse gastronomique, qui seront remises à chaque élève du groupe 329 en cuisine, à la fin de leur formation en novembre prochain. L'autre partie des fonds sera utilisée pour les ruches de l'ÉHM, comme spécifié sur le document.

Il est proposé par Denis Cloutier et secondé par Isabelle Ferland que les levées de fonds soient approuvées telles que présentées.

Approuvé à l'unanimité.

9. Parole aux représentants;

9.1. Représentants des membres du personnel enseignant;

Aucun commentaire ou information n'ont été dits à cette séance-ci.

9.2. Représentante des membres du personnel de soutien technique et administratif;

Geneviève Piché souligne le départ de Sylvie Dupuis en la remerciant pour son excellent travail et les projets accomplis avec toute l'énergie et l'enthousiasme qu'on lui connaît et dont l'ÉHM a pu bénéficier.

9.3. Représentante des membres du personnel professionnel;

Isabelle Lemire appuie le commentaire de Geneviève Piché et souligne le plaisir qu'elle a eu à collaborer avec madame Dupuis.

9.4. Représentante des parents;

Aucun commentaire ou information n'ont été dits à cette séance-ci.

9.5. Représentants des élèves;

Denis Cloutier tient à souligner qu'il a beaucoup apprécié la bonne humeur et le dynamisme de madame Dupuis, tout au long de son mandat au sein du CE et également comme directrice de l'ÉHM.

9.6. Représentantes d'entreprise;

Isabelle Ferland demande si des cours à la population seront offerts en septembre prochain. Madame Dupuis répond que l'offre de service est en cours d'élaboration et ajoute qu'avec la situation de pandémie et de restriction sanitaire, une analyse est présentement faite pour évaluer la possibilité d'offrir des cours à distance, en format virtuel. Avec cette alternative, chaque participant pourrait se procurer lui-même les ingrédients pour la ou les recettes prévues lors de l'activité. Ou encore une boîte pourrait être montée que chaque participant viendrait récupérer à l'ÉHM. Les coûts auront alors à être évalués différemment pour les 2 situations.

9.7. Représentante de groupes sociaux;

Madame Blain souligne le plaisir qu'elle a eu à participer aux séances du conseil avec Sylvie Dupuis comme directrice et lui témoigne sa reconnaissance. Elle profite également de la tribune pour annoncer qu'en juin 2021, il y aura le lancement provincial de l'application mobile «Mangeons local» avec la porte-parole régionale Kim Thuy en Montérégie. La Tablée des chefs sera également impliquée dans l'annonce.

27-CE-2020-2021

10. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Ferland propose la levée de l'assemblée à 17 h 07.

Adoptée à l'unanimité.

Directrice

Présidente